

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 28 avril 1992

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 14 pétitions.

[Note à l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

[Français]

PÉTITIONS

LE PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai le devoir de déposer cinq pétitions signées par des citoyens qui s'opposent vivement à la décision du gouvernement de supprimer le Programme de contestation judiciaire.

Les pétitionnaires soutiennent que grâce à ce programme, beaucoup de citoyens et de minorités ont pu demander aux tribunaux de préciser leurs droits constitutionnels et linguistiques et de faire respecter leur droit à l'égalité.

Ce programme gouvernemental peu coûteux profitait directement à la démocratie canadienne et permettait ainsi, à des coûts très raisonnables, aux Canadiens et aux Canadiennes de faire valoir leurs droits constitutionnels devant les tribunaux.

Ces gens ont donc signé cette pétition afin de demander au Parlement de reconsidérer la possibilité de rétablir le Programme de contestation judiciaire qui donne à tous les Canadiens et Canadiennes un accès égal à la Charte canadienne des droits et libertés.

[Traduction]

LA DÉRIVATION DES EAUX

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom d'un certain nombre d'habitants de Colombie-Britannique qui, en anticipation de la session de deux jours qui aura lieu la fin de semaine prochaine sur la diversion des eaux, s'opposent au principe du transfert des eaux entre les bassins hydrographiques.

Ces pétitionnaires demandent au Parlement et au gouvernement canadien de déclarer catégoriquement que les rivières canadiennes ne seront jamais barrées en vue de détourner leurs eaux vers les États-Unis d'Amérique.

LA GARDE DES ENFANTS

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, je désire présenter quatre pétitions.

La première vient de personnes qui font remarquer que de nombreux Canadiens peuvent maintenant déduire les frais de garde de leurs enfants, alors que la plupart des parents qui restent à la maison n'ont pas cette possibilité. Les pétitionnaires estiment que c'est injuste et discriminatoire.

Ils veulent que les autres pratiques injustes et discriminatoires soient éliminées et ils veulent une réduction de l'harmonisation des divers programmes qui visent à aider la famille.

LE CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, ma deuxième pétition a pour objet de demander au Parlement de réglementer l'utilisation de langage grossier à la radio et à la télévision. D'après les pétitionnaires, les pratiques actuelles minent souvent les efforts déployés dans les familles. Ils voudraient donc que l'on impose des règles de conduite strictes sur le langage utilisé à la radio et à la télévision.

[Français]

L'ÉDUCATION

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Ma troisième pétition, monsieur le Président, déplore les coupures du gouvernement, au niveau postsecondaire, dans le domaine de l'éducation et déplore aussi la taxe sur les prêts aux étudiants et croit que c'est une contradiction des politiques du gouvernement où il parle de compétitivité, etc.